

PARFONDROU

Bulletin Municipal Décembre 2019



Mairie de PARFONDROU – 33, Grande Rue – 02840 PARFONDROU

Permanences Mairie : Mardi et Vendredi de 17h00 à 18h30

☎ 03.23.24.82.33 📧 e-mail : mairie.parfondrou@wanadoo.fr - site internet : www.Parfondrou.cla.fr

SOMMAIRE



3

Page 3 - Le mot du Maire

4

Page 4 - Etat-Civil - 2eme Semestre

5

Page 5 - Informations Municipales

7

Page 7 - Vie Sociale

8

Page 8 - Réalisation Travaux 2019

11

Page 11 - Fleurissements et Illuminations 2019

12

Page 12 - Vie Communale



13

Page 13 - Vie Associative

15

Page 15 - Informations Diverses



LE MOT DU MAIRE



L'année 2019 se termine et je vous adresse le bulletin municipal du mois de décembre qui retrace les activités de notre commune et du monde associatif du deuxième semestre.

2019 marquera sans aucun doute l'histoire de PARFONDRU. Au-delà des activités réalisées, elle a vu Thierry faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1er décembre 2019 après trente ans de bons et loyaux services au sein de notre collectivité. Nous lui souhaitons une nouvelle fois une très longue et belle retraite. Nous accueillons son remplaçant Angélo PAINVIN pour une période de 6 mois avec évolution possible.

Notre secrétaire va également s'absenter pour une période plus ou moins longue, puisqu'elle attend son deuxième enfant dont la naissance est prévue courant Mars. A la suite de son congé maternité qui débutera début février, elle prendra probablement un congé parental. Sa remplaçante, Mme Buire, prendra ses fonctions dès le début février après un stage d'immersion en janvier. Elle assurera les fonctions de secrétaire de mairie jusqu'au retour de Mariette.

Cette année marque aussi la fin de la mandature actuelle, et la préparation, conformément à la « Loi Notre », du transfert obligatoire des compétences assainissements et eau potable vers la Communauté d'Agglomération du Pays de LAON (CAPL) à compter du 1er janvier 2020. La commune assurera l'entretien du système d'assainissement collectif par le biais d'une convention passée avec la CAPL.

En terme de travaux, les projets se terminent, il ne reste à réaliser que la Réfection de la Rue du riez et la mise en place de deux avaloirs au bas de la Rue de Montchâlons pour récupérer les eaux pluviales plus rapidement en cas d'orage. La société GOREZ a été retenue pour la réalisation de ces aménagements. Les travaux devraient débuter prochainement.

Notre église est aussi notre grande préoccupation actuelle, des travaux d'urgence de consolidation de la poutre de maintien de la cloche seront réalisés après obtention de la subvention de l'Etat dès le début de l'année 2020. **elle présente également des désordres au niveau de la structure.** les planchers sont ajourés et dangereux, la toiture et la balustrade autour du clocher sont à refaire entièrement et les plafonds bois à l'intérieur sont à remplacer. Nous préparons les devis et les dossiers de subvention pour nous permettre d'échelonner les travaux nécessaires. Nous avons procédé à la protection des tableaux et du mobilier intérieur.

La fibre optique arrive dans notre commune, nous voyons depuis quelques jours un camion nacelle autour de nos poteaux, elle est annoncée commercialisable pour le deuxième semestre de l'année 2020. Nous l'attendons avec impatience au vu des faibles débits que nous avons actuellement sur la commune.

Comme chaque année, je remercie bien évidemment tous les bénévoles des associations pour leurs actions au profit des habitants. Merci pour toutes les activités proposées tout au long de l'année.

je vous souhaite au nom du conseil municipal
et en mon nom personnel
de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Luc LIENARD



ETAT-CIVIL

NAISSANCE



* SALMON Ayden née le 26/08/19

Fils de Mme et M. SALMON, domiciliés au 5bis, Grande Rue

* BRENY Juline née le 26/11/2019

Fille de Mme CHRETIEN et de M. BRENY, domiciliés au 2A, Rue des Wattines

*Nous adressons nos félicitations aux parents
et souhaitons la bienvenue à Ayden et Juline.*



Nous Souhaitons également la bienvenue aux **NOUVEAUX HABITANTS**
qui sont arrivés dans notre commune au deuxième semestre 2019
avec une bonne intégration dans notre village.



Nous profitons de ce bulletin municipal pour rappeler aux nouveaux arrivants qui n'ont pas encore été recensés dans la commune de bien vouloir se présenter en mairie avec leur livret de famille pour la mise à jour de nos fichiers (population, CCAS, Noël ...)



INFORMATIONS MUNICIPALES

Permanence
de Mairie



PERMANENCE PENDANT Les VACANCES de NOEL

Durant cette période, une seule permanence sera assurée le vendredi 27 Décembre 2019

De 17h00 à 18h30

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Elections municipales 2020



Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le 1^{er} tour et dimanche 22 mars 2020 en cas de second tour.

Pour vérifier votre inscription sur une liste électorale :

L'outil ISE (Interroger sa Situation Electorale) a été créé pour vous permettre de vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales, consulter :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

➤ Inscription sur la liste électorale

Pour vous inscrire, trois possibilités :

λ En utilisant le service en ligne sur le site www.service-public.fr et joindre la version numérisée du justificatif de domicile et de votre justificatif d'identité.

λ Par correspondance, à envoyer à la mairie : en complétant le CERFA N°12669*02 disponible sur internet, et en joignant vos copies de justificatif de domicile et de pièce d'identité.

λ En mairie aux heures de permanence en présentant votre carte d'identité et votre justificatif de domicile.

Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche avant une date limite :

Pour voter lors des élections municipales 2020, il faut s'inscrire au plus tard le : **vendredi 7 février 2020.**

Le formulaire d'inscription est également téléchargeable sur internet : cerfa N°12669

INFORMATIONS MUNICIPALES

PERSONNEL COMMUNAL

Départ en retraite de THIERRY

Après 30 ans de bons et loyaux services dans notre commune, THIERRY a souhaité bénéficier de sa retraite au 1er décembre 2019. Une cérémonie était organisée au Foyer Rural le **22 Novembre 2019** en son honneur, entouré de sa famille, ses amis, un grand nombre d'habitants, les membres du conseil municipal et les employés communaux. Nous lui avons exprimé notre reconnaissance de tout ce travail, sa disponibilité, sa conscience professionnelle au service de notre commune et son engagement personnel dans l'accomplissement de son travail.



Après lui avoir offert quelques cadeaux, nous avons partagé le verre de l'amitié.

Nous lui souhaitons de profiter des bons moments de la retraite auprès de sa famille, son épouse, sa fille, son gendre et ses petits enfants.

MOUVEMENTS DU PERSONNEL COMMUNAL



Secrétariat de Mairie

Mariette notre secrétaire doit partir fin janvier en congé maternité puis en congé parental. Elle sera remplacée pendant son absence par Mme Buire Suzanne.



Equipe technique

Monsieur PAINVIN Angélo est arrivé le 1er décembre 2019 avec la lourde tâche de remplacer THIERRY.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Il sera secondé par Mme Malhomme Sandra.



Les activités 2019 du Centre communal d'Action Sociale :

Pour mémoire le CCAS est composé de 12 membres dont le maire est le président. Un vice-président délégué (M. EVRAD) est nommé parmi les membres.

Cette année, nous nous sommes réunis 4 fois. Après le vote du budget 2019 et du compte administratif 2018, nous nous sommes réunis pour l'attribution d'aides et la préparation de la fête de Noël.

- 2 aides d'urgence attribués en 2019 (Les dossiers sont à retirer à la mairie).
- 4 bons de naissances attribués en 2019.

Nous avons organisé la fête de Noël, autour d'un goûter et la distribution des colis de Noël aux personnes de + de 65 ans de notre commune, c'est aussi l'occasion de la remise de bons cadeaux pour récompenser la réussite à un examen de 3 étudiants (Charlotte, Clémence et Lucia (2 BAC – 1 BTS).

Cette manifestation a eu lieu Le 15 Décembre 2019 au Foyer Rural, juste avant l'arbre de Noël de la commune.



De plus le CCAS participe à hauteur de 4 euros par jour de présence des enfants à un centre aéré (fournir la facture acquittée du Centre aéré).



Le CCAS a également décidé de donner un coup de pouce à nos jeunes qui passent le permis de conduire en leur octroyant une participation de 100€ (versement direct à l'auto-école). 1 jeune de la commune a bénéficié de cette aide cette année.



Pour contacter le CCAS, il suffit de vous rendre à la Mairie aux heures de permanences.
En cas d'urgence, les membres du CCAS seront disponibles pour vous aider.

TRAVAUX 2019

Salle du Conseil

La réfection de la salle du conseil (ancienne école) est terminée. La société LEGRAND procédera prochainement à la remise en service du chauffage.



Coût total de l'opération : 30 600,00TTC

Financement : Subvention CAPL (Communauté d'Agglomération du Pays de LAON) – 7 012,50€ -
subvention DETR (Etat) : 11 475€ - charge communale : 12 112,50€

Rue des Choux/Rue Derrière le Mont

Le gravillonnage a été réalisé par la société GOREZ . Les travaux de ces deux voiries sont terminés.



Coût total de l'opération : 18 144,60 TTC

Financement : Subvention CAPL (Communauté d'Agglomération du Pays de LAON) – 1896,40€ -
subvention APV (Département) : 10 200€ - charge communale : 6048,20€

Création d'un fossé – Ecoulement Eaux Pluviales

Le fossé qui connecte l'évacuation des eaux pluviales de la Rue des Choux et le fossé qui ramène à l'étang communal est terminé. Il a été réalisé par la société MAGNIANT. Encore merci à Mr POCHET pour la mise à disposition de la parcelle nécessaire à ces travaux.

Coût total de l'opération : 7600,00 TTC

Financement total par la commune (Section fonctionnement)



TRAVAUX 2019

Travaux Syndicat de curage – Ecoulement Eaux Pluviales



Le syndicat de curage de l'Ardon et de l'Ailette a réalisé des travaux d'aménagement des berges du Ru qui passe par l'étang communal de manière à ce que les bovins ne viennent pas perturber son écoulement et détériorer le lit du ruisseau. Ces travaux favorisent l'écoulement des eaux pluviales.

Défense extérieure contre l'incendie

Le deuxième point faible de la commune recensé par le Service Départemental d'Incendie, était la partie haute de la rue de Montchâlons et la rue des Wattines. Le changement de canalisation lors de la réalisation de la nouvelle voirie, nous a permis d'implanter un poteau d'incendie à l'angle de ces deux rues. Il a été déclaré conforme par les sapeurs-pompiers qui sont venus le tester.

Cette implantation a été réalisée par la SAUR. La commune est maintenant en conformité avec la réglementation actuelle. Ce poteau d'incendie a été subventionné à 80% du HT (CDDL et DETR).



TRAVAUX TOUJOURS EN COURS

Etude et Travaux sur le Système d'assainissement collectif

Après plusieurs réunions avec Le bureau d'étude SUEZ, la commune et la Communauté de commune du Pays de LAON, cette étude est en phase finale. Elle sera transmise à la Communauté d'agglomération dès le début d'année 2020 et les travaux devraient être mis en oeuvre par la communauté d'agglomération.






TRAVAUX EN COURS

Réfection Rue du Riez



Coût total de l'opération : 58 898,88€

Financement : Subvention CAPL (Communauté d'Agglomération du Pays de LAON) – 8 344,01€
Subvention APV (Département) : 30 921,91€ - charge communale : 10 632,96€

La société GOREZ a été retenue lors de l'appel d'offres lancé pour cette opération. Les travaux devaient débiter début Décembre. La société a un peu de retard sur d'autres chantiers. Le début des travaux est un peu retardé.

Mise en place de deux avaloirs – Rue de Montchâlons -

Mise en place de 2 avaloirs complémentaires rue de Montchâlons pour favoriser le captage des eaux pluviales et limiter le flux dans la rue Principale.



Coût total de l'opération : 10 068,00 TTC

Financement : Subvention CAPL (Communauté d'Agglomération du Pays de LAON) – 3 515€ -
subvention APV (Département) : 1 360€ - charge communale : 5 193,00€

Nota : Le coût devrait être moins élevé puisque la société GOREZ, retenue, sera sur la commune sur un autre chantier (économie de 2000€ environ).

FLEURISSEMENT 2019



De beaux massifs encore cette année.

Un grand merci aux employés communaux (THIERRY et SANDRA) pour leur travail, un merci particulier à **M. PEZAIRE** pour les apports de fleurs du printemps et de cet automne.

Merci à **M. et Mme FAYE** pour les magnifiques potées de chrysanthèmes offertes qui embellissent le monument aux morts, la mairie et l'église.

ILLUMINATIONS 2019

Tous nos sujets sont installés sur l'ensemble de la commune par la société **LECLERE**, ce qui porte à quinze le nombre des sujets lumineux dans l'ensemble des rues du village, en complément des illuminations autour des 3 bâtiments communaux.



Merci aux bénévoles qui nous ont aidé à installer les illuminations autour des bâtiments publics (église, mairie,,)



Nous remercions Monsieur COULBEAUX qui a offert les sapins à la commune, pour décorer notre village à l'occasion des fêtes de fin d'année.



VIE COMMUNALE

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Le 11 novembre, nous avons commémoré le 101^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 la commune a rendu hommage à ses anciens combattants, après la remise de gerbe par l'association des Anciens Combattants et la lecture du message du secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, nous sommes allés saluer les anciens combattants au cimetière. Le vin d'honneur à la petite salle communale clôtura cette cérémonie.



FÊTE DE NOËL

Elle a eu lieu le **dimanche 15 décembre 2019** au Foyer Rural, Les enfants et les plus grands ont pu apprécier un joli spectacle de marionnettes, ludique et pédagogique sur le climat. Puis le Père Noël est arrivé pour la distribution des cadeaux, l'après-midi s'est terminé autour d'un goûter (mignardises, bonbons, jus de fruit, café, thé....) réalisé par les membres de la commission communale des fêtes. *Merci à Brigitte, Elisabeth, Nelly, pour la préparation et la réussite de cet après-midi festif.*



Dates à retenir

Jean-luc LIENARD, Maire de PARFONDROU
et le conseil municipal
vous présentent leurs Meilleurs Voeux
de bonne et heureuse année 2020



seraient très honorés de votre présence lors de la cérémonie
organisée à cette occasion

Le Dimanche 05 Janvier 2020 à 16h00
au Foyer Rural

Nous tirerons les rois pour l'épiphanie

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION FOYER RURAL



Soirée Beaujolais du 23 Novembre 2019

une cinquantaine de personnes ont participé à cette manifestation. Après un hommage à Fabrice, nous avons dégusté le beaujolais nouveau avec une assiette de charcuterie, pomme de terre, fromage et dessert. L'animation était assurée par le DJ « Moumousse » avec Karaoké et musique année 1980. Agréable soirée pour tous les participants.

Loto Solidaire le 06 Décembre 2019.

une cinquantaine de personnes ont participé à cette manifestation. Vif succès pour ce traditionnel loto solidaire. De nombreux gagnants sont repartis avec des filets garnis et nombreux lots de toute nature et deux super lots de 100€.

**Le président D. EVRAD
et les membres du bureau**

vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2020.



PARFONDRU-CREATION



18 ans, l'âge de la majorité, mais aussi l'âge de L'Association « PARFONDRU CREATION »

Nos cours ont repris le 13 Septembre, et cette année 31 adhérentes, pour s'essayer à des activités connues et découvrir de nouvelles méthodes, pour ce premier trimestre, des travaux à l'encre de chine.

Pour 2020 d'autres méthodes restent à découvrir.

Mais avant notre rentrée du **10 janvier 2020**, nous vous donnons rendez-vous le **Samedi 21 Décembre 2019** dans la Salle des Associations de **14h30 à 17h30** pour notre exposition vente de compositions florales.

D'avance nous vous remercions pour votre participation et l'intérêt que vous portez à l'Association.

Dans l'attente de vous rencontrer, Les membres de l'Association et moi même vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous adressent tous leurs bons vœux pour l'année 2020.

Francine LIENARD
Présidente de « PARFONDRU CREATION »



Association Comité des Fêtes



13 Juillet :

Un bel après-midi ensoleillé ce qui a permis que l'espace Foyer Rural résonne une nouvelle fois de quelques éclats de rires, de cris surtout lorsque le traditionnel match de foot se déroule... un moment incontournable après que 24 joueurs de boules se soient affrontés en 4 parties...

Après ces moments sportifs tout le monde s'est retrouvé autour du repas cette année des jambons grillés, un vrai régal, Merci et surtout félicitations à nos deux « cuisinots »

Soirée qui s'est ensuite poursuivie en musique ou nous avons pu découvrir quelques HEROS de la chanson.....

Fête Communale :

Cette année, le soleil pas vraiment au rendez-vous, en plus dans nos cœurs beaucoup de morosité après l'annonce du décès de Notre Ami « Fabrice » notre DJ préféré du 14 Juillet. Malgré cela la fête s'est dans l'ensemble bien déroulée - Beaucoup d'émotion !!- Le concours de boule, le samedi après midi avec ses 29 Equipes, Samedi soir, traditionnel repas réalisé comme l'an dernier, en partie par un intervenant extérieur, de ce fait, pas de stress en cuisine ou « presque » pour les bénévoles, suivi pour la clôture de cette première journée, du feu d'artifice, d'année en année toujours plus beau.

Un peu d'évasion, avec le groupe folklorique portugais, le dimanche après midi avant de connaître les lauréats des Maisons et Jardins fleuris suite au passage de la commission fleurissement, toujours difficile à départager.

Lauréates EX AEUO

Madame VOLLEREAUX 4, Rue de la Simone
Madame HATRY 4, Rue des Prés de la Gléau

ensuite classement par ordre alphabétique

Madame BOURDIN Valérie 3, Route de Laverigny
Madame BOURGOS Océane 15, Grande Rue
Madame FAYE Micheline 18, Grande Rue
Madame GOOUVERNEUR Athalie 1A, Rue de Montchâlons
Madame GLUSZEK Liliane 19, Grande Rue
Madame LAHAYE Josée 5, Rue du Petit Marais
Madame MULLER Catherine 6, Rue du Faubourg
Madame TURCK Claire 36, Rue Principale

Un nouveau moment rempli d'émotion et oui après 26 ans Lionel a annoncé que c'était sa dernière fête- Le klaxon « du gros camion » va nous manquer. Merci à lui et son épouse pour leur fidélité.

Après petite poussée d'adrénaline avec le tirage au sort de la tombola – des moments de suspens !!!

1er Prix :	Ecran Télévision LED 98 cm USB multimédia	Mme BILQUEZ D.
2ème Prix :	Smartphone 4G Ecran 5.45 Tout opérateur	Mme PAGEOT C.
3ème Prix :	Ensemble Perceuse -Meuleuse – Scie Sauteuse	Mr MACHU J.
4ème Prix :	Cuiseur Vapeur Steam Cooker 12l Thomson	Mme EVRAD J.
5ème Prix :	Coussin de massage chauffant (4 Têtes de massage)	Mr BIERNAT O.
6ème Prix :	Basic Goal avec ballon	Mme LAVAURE J.
7ème Prix :	Lave vitres sans fatigue, ni traces ni gouttes	Mr MALHOMME M.
8ème Prix :	Coupe bordure électrique	Mme FRISCOURT V.
9ème Prix :	Balai laveur, sècheur et son seau	Mme DECCUBBER M.
10ème Prix :	Tumbal (jeu pour enfants +7ans)	Mme LAHAYE N.
11ème Prix :	Projecteur pliable et rechargeable LED 500 Lumes	SNC DEBLEED-RAVAUX
12ème Prix :	Panier garni Offert par Ets VINCELET	Mr LEMOINE T.
13ème Prix :	Pizza Offerte par la Dolce Vita	Mr BOUTARD R.
14ème Prix :	Pizza Offerte par la Dolce Vita	STE ALPHA MEDICAL
15ème Prix :	Pizza Offerte par la Dolce Vita	Mr BEAUVAIS F.

Et pour finir, l'apéritif servi sur la place.

Un très grand merci. Notamment à la Municipalité, aux sponsors, et à vous tous pour votre participation et votre présence.

Petits et grands, les membres du Comité des Fêtes vous proposent de venir accueillir le Père Noël le Dimanche 22 Décembre 2019 aux alentours de 16h00 sur la place de l'église. Vin chaud, friandises, chocolats seront au rendez-vous.

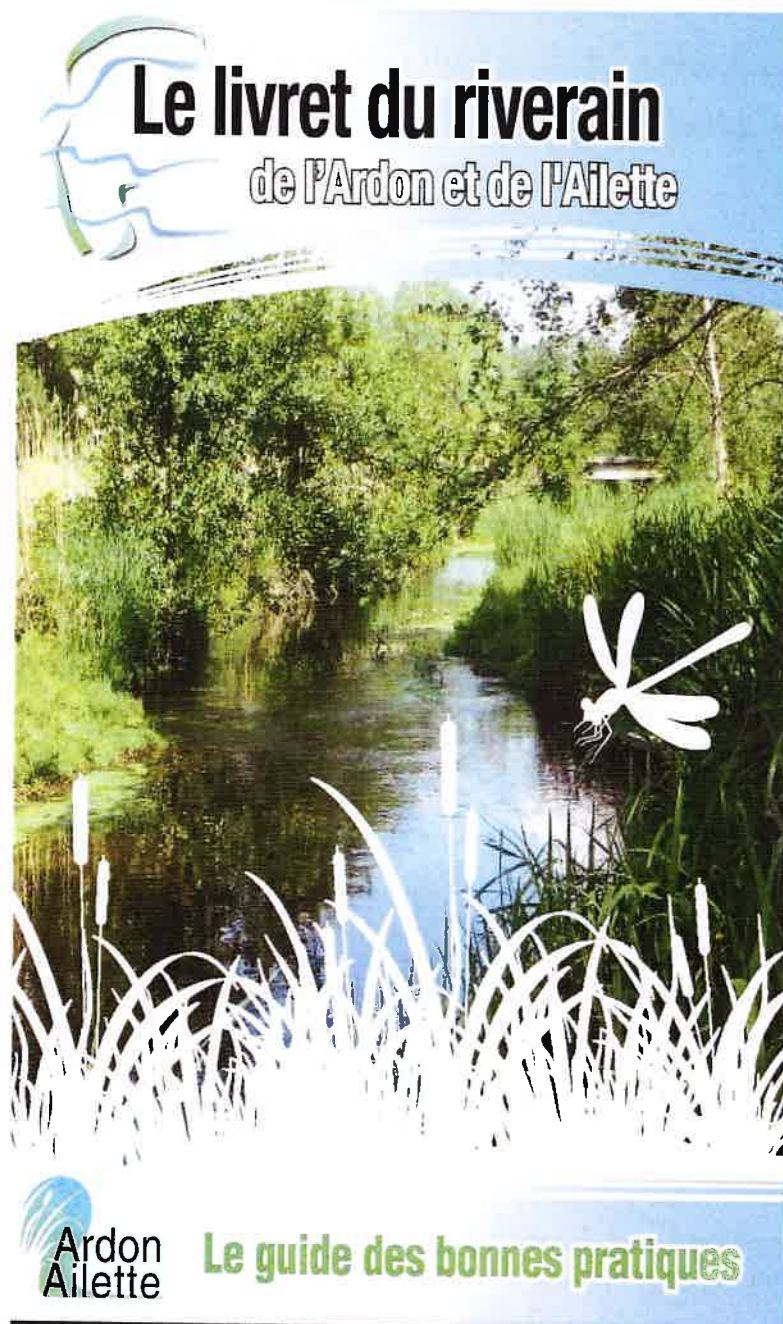


Pour 2020, nous débuterons l'année par l'Assemblée générale qui aura lieu le 15 Janvier à 18h30 et nous comptons sur votre présence. Cette Assemblée générale aura un caractère tout à fait particulier, en effet, ce sera la dernière pour moi, et oui après 6 années de présidence et 30 années de membres de comité des Fêtes, je ne renouvellerai pas ma candidature au sein du Comité.

C'est pourquoi, je profite de ce bulletin, pour renouveler tous mes remerciements aux membres du Comité des Fêtes, aux conseillers municipaux, aux employés communaux, aux sponsors et bien sûr, et surtout, à vous, habitants de Parfondru, pour la confiance que vous m'avez accordé tout au long de ce parcours.

Dans l'attente de cette date, Les membres du Comité des Fêtes et moi-même vous adressent tous leurs bons vœux pour 2020.

Madame Liénard Francine,
Présidente du Comité des Fêtes



Ce livret de sensibilisation a été rédigé par le Syndicat de curage de l'Ardon et de l'Ailette à destination des riverains de ces deux cours d'eau. Ce document est à votre disposition à la Mairie.

Vous pouvez également , contacter le Syndicat de l'Ardon et de l'Ailette

10, Rue du Bon Puits

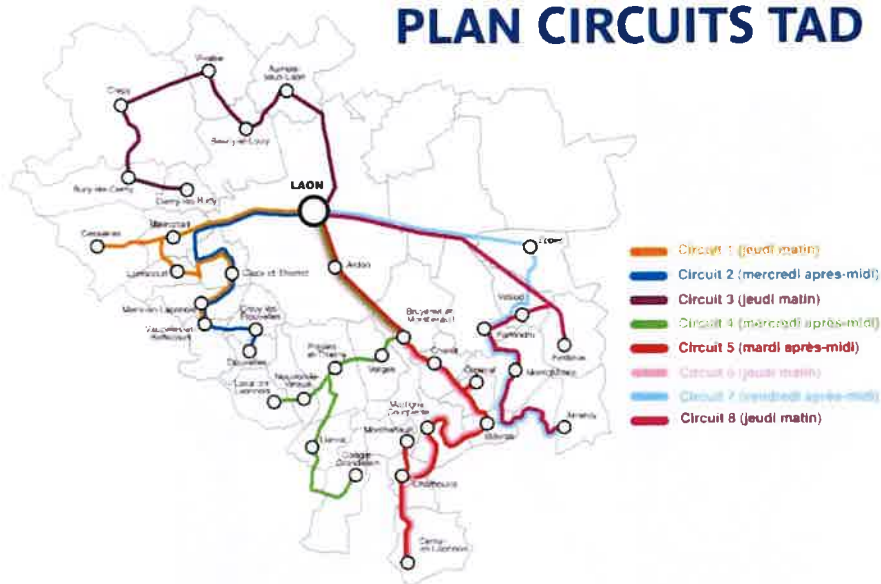
02000 CHIVY les ETOUVELLES

tél : 03.23.20.36.74 – E-mail : union-des-syndicats@griv.fr

INFORMATIONS DIVERSES

Depuis le 3 septembre 2018, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon vous propose une navette de Transport A la Demande vers Laon

PLAN CIRCUITS TAD



Toute personne de plus de 16 ans peut emprunter le service TAD. Les personnes âgées entre 12 ans et 16 ans peuvent utiliser seules le service de TAD à condition de présenter une autorisation parentale au conducteur. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Ceux de moins de 3 ans doivent être transportés dans un siège bébé fourni par l'utilisateur. Entre 3 et 10 ans, ils doivent être transportés sur un rehausseur fourni par le transporteur.

Ce service est également accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) autonomes dans leurs déplacements. Les PMR devant rester en fauteuil roulant pendant le voyage sont acceptées dans la limite de capacité du véhicule : un seul usager fauteuil roulant par voyage.

Les poussettes sont autorisées à condition qu'elles soient pliées. Les bagages de taille standard (sac de voyage, valise...) sont limités à un par personne. Les vélos ne sont pas admis.

A l'exception des chiens guides, admis gracieusement, les animaux de compagnie de petite taille sont autorisés à condition d'être transportés dans une cage (à signaler lors de la réservation).